La propriété intellectuelle dans la coopération industrie - recherche publique Synthèse d'une étude auprès des industriels

> Pascal Corbel, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

> > Journée de travail AIPPI, 5 juin 2007

L'enquête

- Contexte général
 - Recherche sur le management stratégique de la PI et notamment les utilisations multiples du brevet
 - Dans ce cadre, réflexion sur l'utilisation du brevet dans les organismes publics de recherche
- Étude sur le point de vue des industriels
 - Synthèse provisoire fondée sur 5 entretiens (durée moyenne : 1h10) + une réponse écrite
 - « échantillon » limité mais diversifié en termes d'importance de la technologie, de disciplines mobilisées (chimie, électronique, mécanique, matériaux...), de type de secteur (B to B ou B to C, équipement ou consommation courante...)
 - Permet déjà de faire apparaître quelques régularités et points de convergence

Quelques caractéristiques des accords de coopération

- But principal en général : recherche de compétences non présentes en interne
- Portent principalement :
 - Sur de la recherche fondamentale (compréhension approfondie de phénomènes en relation avec l'activité)
 - Sur la mise au point de méthodologies de recherche
- Montants assez marginaux par rapport aux budgets de R&D des entreprises

Atouts et faiblesses

- Atouts principaux :
 - Maîtrise scientifique
 - Accès à des compétences non disponibles
 - Enrichissement intellectuel
- Faiblesses principales :
 - Difficultés de compréhension
 - Pesanteurs bureaucratiques
 - Difficultés de négociation, notamment en matière de PI
 - Identification parfois difficile des personnes travaillant sur les projets, manque de reporting

Atouts et faiblesses

- Atouts principaux :
 - Maîtrise scientifique
 - Accès à des compétences non disponibles
 - Enrichissement intellectuel
- Faiblesses principales :
 - Difficultés de compréhension
 - Pesanteurs bureaucratiques
 - Difficultés de négociation, notamment en matière de PI
 - Identification parfois difficile des personnes travaillant sur les projets, manque de reporting

Les difficultés de compréhension

- Organismes de recherche vus comme :
 - Motivés pour parvenir à des réalisations concrètes
 - Très intéressés aussi par les perspectives de financement
- Mais aussi perçus comme « naïfs » sur certains points :
 - Connaissance de la chaîne de la R&D
 - Stratégie PI des entreprises

La chaîne de la R&D

- Les laboratoires ont tendance à sous-estimer :
 - Le temps nécessaire pour qu'un produit parvienne sur un marché
 - Les investissements nécessaires en recherche appliquée, puis en développement pour y parvenir
- Ils ont tendance à surestimer :
 - Les liens directs entre les résultats d'une recherche et un produit
 - La probabilité qu'une nouvelle technologie soit effectivement utilisée (notamment dans les secteurs pilotés par le marketing)

La stratégie PI des entreprises

- Les laboratoires semblent souvent avoir à l'esprit un modèle type pharmacie : lien direct innovation/brevet/produit
- En réalité :
 - Beaucoup d'entreprises ont pour but principal la liberté d'exploitation
 - D'autres ont pour but principal la protection, mais sont confrontées à de nombreuses solutions technologiques pour parvenir au même résultat
 - Dans les deux cas, cela les conduit à déposer de nombreux brevets non exploités directement

Conséquences sur les contrats

- Il en résulte une incompréhension fondamentale, véritable difficulté dans les négociations :
 - Les laboratoires estiment pouvoir exiger une juste rémunération de leur contribution (allant au-delà du financement de base du projet), notamment si elle aboutit à un produit à succès
 - Les entreprises :
 - Ont parfois du mal à comprendre pourquoi elles ont à payer la recherche, puis les investissements de développement, puis encore une partie des bénéfices
 - Ont souvent beaucoup de difficultés à relier un programme de recherche et un produit
 - Souhaitent donc éviter d'avoir des redevances à payer sur les résultats de recherches qu'elles ont financé

Deux « épouvantails »

- Deux points sont particulièrement difficiles en termes de négociation :
 - Les redevances proportionnelles
 - Pas toujours contre une rémunération complémentaire, par exemple, en cas de dépôt de brevet, mais plutôt forfaitaire
 - Peuvent décourager d'utiliser une solution technique : en raison du coût direct, mais aussi des problèmes de suivi
 - Les brevets en copropriété
 - Difficiles à gérer, même avec d'autres industriels
 - Certains considèrent qu'un brevet en copropriété avec un organisme public n'a aucune valeur (manque de réactivité en cas d'action en contrefaçon, notamment)
- Tous cherchent à éviter ces clauses
- Certains préfèrent abandonner les collaborations avec certains organismes français
- D'autres l'acceptent sous la contrainte : « on ne se bat plus sur la copropriété car sinon on ne ferait plus rien ».

Les structures de valorisation

- Elles sont vues comme les sources principales des difficultés
- Elles ont parfois une approche considérée comme « dogmatique » du fait de la multiplicité des cas qu'elles ont à traiter
 - Cela se traduit par une volonté de signer des accords cadres jugés mal adaptés à la multitude des cas particuliers
- Elles sont jugées sur des résultats en termes de valorisation (licences + redevances)
 - Cela les conduit à rechercher exactement l'inverse des industriels (copropriété et redevances)...

Quelques suggestions d'amélioration

- Modification des critères d'évaluation :
 - Des laboratoires :
 - Citations d'inventeurs des laboratoires dans des brevets plus que nombre de brevets déposés
 - Des structures de valorisation :
 - Nombre et montant des contrats de recherche plus que nombre de licences et montant des redevances
 - Rappelons que l'équilibre financier de ce type de structure restera très difficile à atteindre au niveau de la PI
- ... et des incitations aux effets pervers
 - En particulier la rémunération des chercheurs au prorata des redevances perçues

Quelques remarques personnelles

- Deux problèmes fondamentaux :
 - L'illusion du « Rembrandt dans le grenier » version recherche publique
 - Une relative méconnaissance probable
 - du fonctionnement des services de R&D industriels pour les laboratoires
 - des stratégies PI des industriels pour les structures de valorisation
- Améliorations possibles (à approfondir) :
 - Abandon de l'objectif de réaliser des bénéfices avec la PI (licences) pour les organismes publics ?
 - Cela n'exclut pas d'exploiter des opportunités, mais ne doit pas être un objectif systématique
 - Formation des chercheurs et des responsables de structures de valorisation aux réalités industrielles

Pour conclure

- Il faut garder à l'esprit les limites de l'étude
- D'autres points peuvent encore émerger :
 - De futurs entretiens
 - Peut-être certains d'entre vous accepteront-ils de me rencontrer ?
 - De vos réactions...
 - C'est donc avec curiosité que je les attends...